

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 126 (2000)
Heft: 15/16

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ETH ZÜRICH

21. Aug. 2000

BIBLIOTHEK

À fond la caisse !

(ÉDITORIAL)

Le développement durable, à priori, tout le monde est pour. Consultez les articles, sondez les opinions, vous ne trouverez que de timides objections à cette belle unanimité. Mais proposez que chacun renonce à trimballer plus d'une tonne de ferraille lors du moindre de ses déplacements, et c'est le tollé! Tout mais pas la bagnole, ses grands-messes, le Salon de l'Auto et le Paris-Dakar!

Sur un plan collectif, l'attitude est tout aussi ambivalente. Le développement durable¹ fournit le thème central des programmes politiques de toute coloration et inspire les refrains hypnotiques de nombreuses publicités commerciales. Dans le même temps, les objectifs ratifiés lors du Sommet de Rio donnent lieu au négoce lucratif de droits à polluer, alors que les rares mesures contraignantes sont immédiatement contrées par l'activisme efficace de groupes d'intérêt privés². Loin de modifier nos comportements individuels et collectifs, le discours sur le développement durable a donc surtout des effets anesthésiants, peut-être plus pervers que le laisser-aller qui prévalait auparavant.

Dans le domaine du bâtiment, les critères relatifs à un développement durable ont fait l'objet de multiples travaux de recherche. Ils sont désormais appliqués au concours d'architecture, comme le lecteur pourra le constater dans les pages qui suivent. Certains maîtres de l'ouvrage publics entreprennent aujourd'hui d'élaborer des directives permettant de les appliquer pour les constructions dont ils ont la charge, espérant ainsi susciter une émulation forte auprès des acteurs du secteur privé. Cet espoir paraît pourtant devoir se heurter d'emblée à des aspirations individuelles qui leur sont le plus souvent contraires. Le désir d'exposer les stigmates de sa réussite sociale - villa *Mon rêve*, siège social clinquant, salle de bains multiples et air conditionné - sont aujourd'hui d'autant plus exacerbés que les fortunes se développent de manière dématérialisée.

Les chances de voir les principes d'un développement durable être appliquées de manière suffisamment large pour avoir une influence significative sur la consommation énergétique et sur l'émission de gaz à effet de serre sont minces. Pour s'imposer, les solutions proposées devront être tout à la fois ingénieuses, parcimonieuses, économiquement compétitives et séduisantes pour le plus grand nombre. Les générations futures se moqueront bien de savoir quels remèdes leurs prédécesseurs auront été capables d'imaginer, mais se soucieront davantage de la fermeté avec laquelle ceux-ci auront été appliqués.

¹ Dans son glossaire critique, *Le Monde Diplomatique* donne, pour l'article *développement durable*, la définition suivante : « Terme créé en 1980 d'après l'anglais *sustainable development* pour désigner une forme de développement économique respectueuse de l'environnement, du renouvellement des ressources et de leur exploitation rationnelle, de manière à préserver indéfiniment les matières premières et non les épuiser ni les détruire. On peut toutefois se demander si le mot "développement" n'est pas une concession lexicale faite à l'économie expansionniste, et si l'adjectif "durable" n'est pas contradictoire. *Sustainable* signifie "supportable" ». <www.monde-diplomatique.fr>

² Signalons par exemple la publication par l'Union européenne d'un Plan d'action pour améliorer l'efficacité énergétique dans la CE (EWG (00) 0443) dans lequel ses objectifs d'économie d'énergie sont ramenés à 12%, alors qu'ils étaient de 20% il y a dix ans (CE COM [90] 365 Final)